

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 OCTOBRE 2022

Délibérations rendues exécutoires après publication par mise en ligne le 4 novembre 2022
et transmission à la Sous-Préfecture d'Avranches le 9 novembre 2022

ORDRE DU JOUR
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Jeudi 27 octobre 2022 à 19 heures

A la Salle de l'Espace Culturel – 20, rue Saint-Exupéry
A Isigny-le-Buat (50540)

Rapporteur	N° Délibération	Etat
M. NICOLAS	Approbation du procès-verbal du conseil communautaire 22 septembre 2022	Majorité
M. NICOLAS	194. Statuts : restitution du stade de football et des vestiaires à la commune de Mortain-Bocage	Unanimité
M. NICOLAS	195. Partenariats : FEADER LEADER 2023-2027 : candidature du PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel	Unanimité
Mme FERREIRA	196. Economie : convention de partenariat avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie	Unanimité
Mme FERREIRA	197. Economie : délégation aide immobilier Département – projet SAS Général au Service du Cheval (Vans Théault)	Unanimité
Mme FERREIRA	198. Economie : délégation aide immobilier Département – projet SAS Manu Manche	Unanimité
Mme BRUNAUD-RHYN	199. Assainissement collectif : acquisition d'un terrain en vue de l'implantation de postes de refoulement des eaux usées	Unanimité
Mme BRUNAUD-RHYN	Assainissement collectif : attribution Etude de diagnostic des eaux usées et pluviales des systèmes d'assainissement de Saint James, Ardevon et Sartilly	Retirée
M. BICHON	200. GEMAPI : stratégie territoriale du bassin versant du Couesnon (2023-2028)	Unanimité
M. DESSEROUER	201. Déchets : validation du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)	Unanimité
M. DESSEROUER	202. Déchets : convention de mise à disposition de broyeur à végétaux auprès des communes et tarification	Majorité
Mme SEGUIN	203. Enfance-jeunesse : attribution des marchés pour l'extension du multi-accueil "Les lutins du Val de Sée" à Brecey	Unanimité
M. JUQUIN	204. Commande publique : attribution des contrats d'assurances communautaires	Unanimité

Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations au Président et/ou au Bureau



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE****Extrait du registre des délibérations****Séance du jeudi 27 octobre 2022****Membres en exercice :** 129**Date de convocation :**
20/10/2022**Date de publication :**
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, JérôBENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLENOCOURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/10/27 – 194

**EQUIPEMENTS SPORTIFS : DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE
RESTITUTION DU STADE DE FOOTBALL ET VESTIAIRES A MORTAIN-BOCAGE**

Rapporteur : M. David NICOLAS

Vu l'article L. 1321-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 5216-5 du CGCT, notamment son II relatif aux compétences complémentaires ;

Vu le III de l'article L. 5216-5 du CGCT, qui dispose que lorsque l'exercice des compétences est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt communautaire, cet intérêt est déterminé par le conseil de la communauté d'agglomération à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés ;

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération ;

Considérant le souhait de la commune de Mortain-Bocage de reprendre la compétence « stade de football et les vestiaires à Mortain-Bocage » située sur son territoire ;

Après avoir pris connaissance de la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 103, N'a pas pris part au vote : 1) :

- **DEFINIT**, à compter du 1^{er} janvier 2023, l'intérêt communautaire, dans le domaine des équipements sportifs, comme suit :
 - « Sont d'intérêt communautaire les équipements sportifs suivants :
 - Le centre aquatique Aquabaie à Avranches,
 - La salle omnisports Roger Lemoine d'Avranches,
 - Le complexe sportif René-Hardy de Ducey-les-Chéris,
 - La salle de sports route de Genêts à Sartilly-Baie-Bocage,
 - Le complexe sportif rue du Manoir de Sartilly – Baie – Bocage,
 - Le complexe sportif de Pontorson,
 - La salle omnisports de Brécey,
 - La halle des sports de Brécey,
 - La piscine de l'Epace Aguiton à Brécey,
 - La salle omnisports située chemin de la Libération à Juvigny-les-Vallées ;
 - Le terrain multisports de Juvigny-les-Vallées ;
 - Plan d'eau de l'Ecoparc de Tirepied,
 - La piscine de Saint-Hilaire du Harcouët,
 - La piscine de Mortain-Bocage,
 - La salle Claude Lebigot à Mortain-Bocage
 - Le complexe sportif « Le Clos Tardif » de Saint-James (salle de sports, terrains de basket...) ».
 - Le COSEC et la salle de gymnastique de Sourdeval. »

- DIT que la présente délibération emporte restitution à la commune, au 1^{er} janvier 2023, du stade de football et des vestiaires à Mortain-Bocage ;

- DIT que les statuts de la communauté d'agglomération seront modifiés en conséquence.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 14 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
20/10/2022Date de publication :
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/10/27 - 195
PARTENARIATS
REPONSE A L'APPEL A CANDIDATURE DE LA REGION NORMANDIE POUR LE
FEADER-LEADER 2023-2027

Rapporteur : Monsieur David NICOLAS

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le comité syndical du PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel du 17 février 2022 décidant de répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt LEADER 2023-2027 proposé par la Région Normandie pour le compte des trois intercommunalités du Sud Manche (Mont-Saint-Michel Normandie, Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom) ;

Vu le courrier de la Région Normandie du 20 mai 2022 indiquant au PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel que sa réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le compte des trois intercommunalités avait été sélectionnée ;

Considérant que le programme européen FEADER-LEADER permet aux acteurs locaux de soutenir des projets innovants qui correspondent à la mise en œuvre d'une stratégie ;

Considérant que la stratégie du Groupe d'Action Locale PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel a pour fil conducteur le « ménagement » du territoire avec pour objectif de faire évoluer le concept de « l'aménagement » et que cette stratégie est intitulée « Développer l'emploi en ménageant le territoire » ;

Considérant les modalités de concertation auprès : des élus et techniciens des trois intercommunalités concernées ; des socioprofessionnels du territoire ; de la population ;

Considérant que le comité syndical du PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel devra valider définitivement les termes de la candidature en novembre pour un dépôt de la candidature au plus tard le 30 novembre 2022 ;

Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **DECIDE** de s'associer aux intercommunalités de Granville Terre et Mer et Villedieu Intercom pour répondre à l'appel à candidatures de la Région Normandie pour la mise en œuvre du programme européen FEADER-LEADER 2023-2027 sur le périmètre des trois intercommunalités et porté par le PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel ;
- **VALIDE** les termes de la candidature dont il a confié le pilotage de l'élaboration au PETR Sud Manche Baie du Mont-Saint-Michel ;
- **ADHERE** à la stratégie qui a été proposée visant à sélectionner et accompagner des opérations conduisant à « Développer l'emploi en ménageant le territoire » ;
- **PARTICIPE** à la mise en œuvre de la gouvernance proposée avec la « Fabrique du ménagement », pour apporter son concours à l'innovation proposée, être ambassadeur de la mise en œuvre du programme et participer à son amélioration tout au long de la programmation 2023-2027.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 14 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
20/10/2022

Date de publication :
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSÉ, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESMOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/10/27 – 196
**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE REGIONALE DE
L'ORIENTATION ET DES METIERS DE NORMANDIE**

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Région Normandie a adopté en 2019 une stratégie régionale de l'orientation dont elle a mandaté et confié sa mise en œuvre à l'Agence régionale de l'orientation et des métiers ;

Considérant que « l'Agence » a pour mission :

- d'organiser des actions d'information sur les métiers et les formations, ainsi que sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, notamment dans les établissements scolaires et universitaires ;
- de coordonner et d'animer les acteurs de l'information et de l'orientation sur le territoire normand ;
- de mobiliser les entreprises et les partenaires économiques autour de la connaissance des métiers en Normandie.

Considérant qu'au titre de cette stratégie régionale de l'orientation, il est prévu que les EPCI engagent un partenariat particulier, afin de faciliter la mise en place d'action de découverte des métiers et du monde du travail.

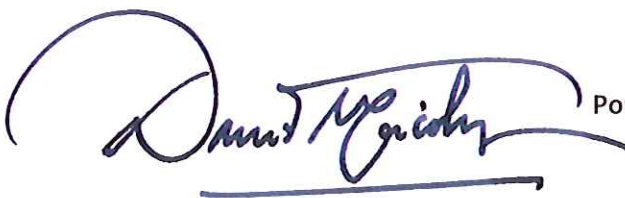
Considérant que la présente convention a pour objet de déterminer les engagements des deux parties, dans le cadre du partenariat mis en œuvre. Le cas échéant, des engagements financiers entre les partenaires pour des actions spécifiques feront l'objet d'une convention particulière.

Vu l'avis favorable de la commission économie en date du 18 octobre 2022 ;

Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **APPROUVE** la convention avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le / 4 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
20/10/2022Date de publication :
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSÉ, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESMOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUAULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.



Délibération n°2022/10/27 - 197

**AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE, DELEGATION AU DEPARTEMENT DE LA
MANCHE POUR LE PROJET DE GSC VANS THEAULT**

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1511-3 ;

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu l'instruction ministérielle du 22 décembre 2015 (NOR INTB1531125J) ;

Vu la délibération du conseil départemental de la Manche du 8 décembre 2016, approuvant la mise en place d'un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, en cas de délégation de compétences des intercommunalités, et validant le projet de règlement ;

Vu l'avis favorable de la commission économie en date du 18 octobre 2022 ;

Considérant la demande de l'entreprise GSC Vans Théault de bénéficier d'une aide à l'immobilier d'entreprise ;

Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **ACCEPTE** la délégation de la compétence d'octroi de l'aide à l'immobilier au Département de la Manche, pour le projet de GSC Vans Théault, ou toute entreprise liée au projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le / 4 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022





REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
20/10/2022Date de publication :
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSÉ, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESMOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUAULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOÎT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n°2022/10/27 - 198

**AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE, DELEGATION AU DEPARTEMENT DE LA
MANCHE POUR LE PROJET DE LA SAS MANU MANCHE**

Rapporteur : Madame Angélique FERREIRA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1511-3 ;

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu l'instruction ministérielle du 22 décembre 2015 (NOR INTB1531125J) ;

Vu la délibération du conseil départemental de la Manche du 8 décembre 2016, approuvant la mise en place d'un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, en cas de délégation de compétences des intercommunalités, et validant le projet de règlement ;

Vu l'avis favorable de la commission économie en date du 18 octobre 2022 ;

Considérant la demande de l'entreprise SAS Manu Manche de bénéficier d'une aide à l'immobilier d'entreprise ;

Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **ACCEPTE** la délégation de la compétence d'octroi de l'aide à l'immobilier au Département de la Manche, pour le projet de la SAS Manu Manche, ou toute entreprise liée au projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,



Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le / 4 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE****Extrait du registre des délibérations****Séance du jeudi 27 octobre 2022****Membres en exercice :** 129**Date de convocation :**
20/10/2022**Date de publication :**
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESMOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUAULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLENOCOURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n°2022/10/27 – 199
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ACQUISITION FONCIERE A SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME POUR
L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT

Rapporteur : Madame Catherine BRUNAUD-RHYN

Vu l'article 2221-1 du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la compétence « Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8 du Code général des collectivités territoriales » ;

Considérant l'opportunité pour la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie de se porter acquéreur de foncier pour mener à bien le projet lié aux réseaux de transfert des effluents de Saint-Quentin-sur-le-Homme vers la future station d'épuration sur le secteur de Ducey / Saint-Quentin-sur-le-Homme / Poilley ;

Entendue la note de présentation ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **ACCEPTE** l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section YN n°33 à Saint-Quentin-sur-le-Homme, d'une superficie de 95 m² à Monsieur LESAGE au prix de 2,20 €/m² ;
- **PRECISE** que l'ensemble des frais et honoraires seront supportés par l'acquéreur ;
- **AUTORISE** le président, ou son représentant, à signer l'ensemble des actes et documents liés à l'exécution de la présente délibération.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le / 4 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
20/10/2022

Date de publication :
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOSNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.



Délibération n°2022/10/27 - 200

GEMAPI

STRATEGIE TERRITORIALE DU BASSIN VERSANT DU COUESNON (2023-2028)

Rapporteur : Monsieur Vincent BICHON

Vu le Code de l'environnement,

Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Loire-Bretagne et le programme de mesures en vigueur,

Vu le 11^e programme d'intervention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne,

Vu la stratégie territoriale du bassin versant du Couesnon avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,

Vu le projet-type intitulé « premier contrat territorial du bassin versant du Couesnon »,

Vu la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **S'ENGAGE** à mettre en œuvre la stratégie territoriale du bassin versant du Couesnon 2023-2028 ;
- **AUTORISE** le Président de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie à signer le contrat territorial du bassin versant du Couesnon avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et tous les documents s'y rapportant.

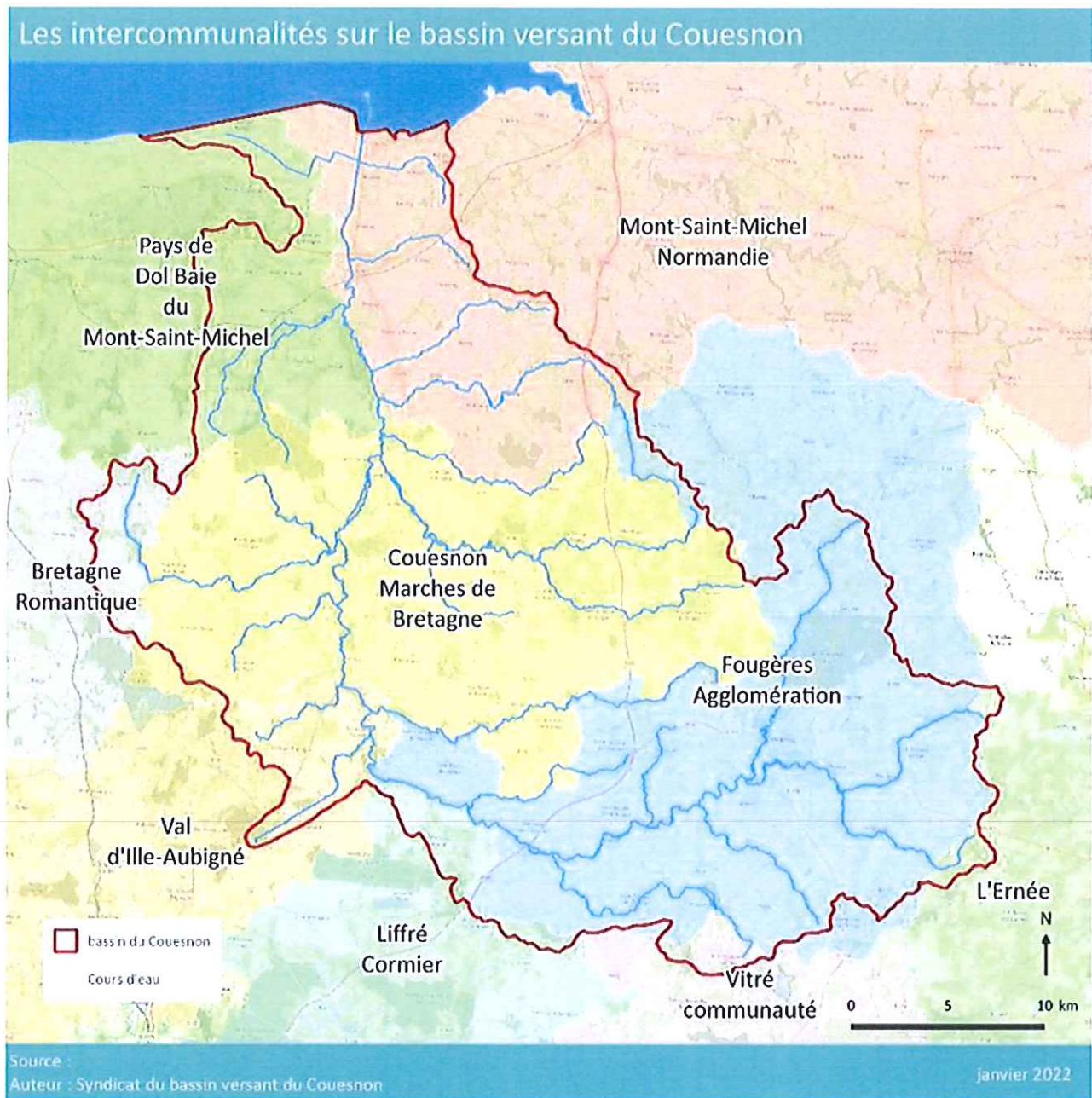
Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le / 4 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022

Annexe 1 : carte de localisation du bassin versant du Couesnon



Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le 04/11/2022



ID : 050-200069425-20221027-DEL2022_200-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE****Extrait du registre des délibérations****Séance du jeudi 27 octobre 2022****Membres en exercice :** 129**Date de convocation :**
20/10/2022**Date de publication :**
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESMOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOÎT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/10/27 - 201

DECHETS

VALIDATION DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)

Rapporteur : Monsieur Hervé DESSEROUER

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, dite loi « Grenelle 2 », ensemble le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés, créant les articles R. 541-41-1 et suivants du Code de l'environnement, les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Vu l'article L 541-15-1 du code de l'environnement, rendant obligatoire l'élaboration d'un PLPDMA au 1^{er} janvier 2012,

Vu l'avis de la Commission déchets du 22 septembre 2020, validant la création de la Commission Consultative d'Évaluation et de Suivi composition de la CCES,

Vu l'avis de la Commission déchets du 12 octobre 2022, validant le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés et le recrutement d'un chargé de prévention pour sa mise en œuvre durant les 5 prochaines années,

Vu la note de présentation et le programme d'actions du PLPDMA joints,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **VALIDE** le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés à mettre en œuvre de 2023 à 2027,
- **AUTORISE** le président à recruter un chargé de prévention pour sa mise en œuvre durant les 5 prochaines années.



Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS

Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le / 4 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
20/10/2022Date de publication :
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESMOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/10/27 - 202

DECHETS

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BROYEUR A VEGETAUX AUPRES DES COMMUNES ET TARIFICATION

Rapporteur : Monsieur Hervé DESSEROUER

Vu les lois de Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015 (TECV) et Anti-Gaspillage et pour l'Economie Circulaire de 2020 (AGEC),

Vu l'avis de la commission déchets, lors de ses réunions en date du 7 septembre et 12 octobre 2022, validant l'acquisition de broyeurs à végétaux, la convention et la tarification,

Vu la note de présentation et la convention jointes,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (Pour : 92, Contre : 1, Abstentions : 11) :

- **AUTORISE** monsieur le président à acheter jusqu'à 5 broyeurs à végétaux,
- **VALIDE** la convention de mise à disposition de broyeur à végétaux auprès des communes,
- **AUTORISE** monsieur le président, ou son représentant, à signer les conventions,
- **VALIDE** la tarification suivante de mise à disposition de broyeur à végétaux auprès des communes :
 - 160 € par journée
 - 120 € par journée si 1 condition respectée
 - 80 € par journée si 2 conditions respectées
- **DIT** que les conditions à respecter pour bénéficier d'une réduction sur la tarification sont les suivantes :
 - Remplissage des bacs de matière sèche des composteurs collectifs et communaux présents sur la commune,
 - Réalisation d'au moins une journée par an de broyage des déchets végétaux auprès des usagers.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 14 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
**MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE****CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE****Extrait du registre des délibérations****Séance du jeudi 27 octobre 2022****Membres en exercice :** 129**Date de convocation :**
20/10/2022**Date de publication :**
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUZAULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOÎT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/10/27 – 203
ATTRIBUTION DES MARCHES DANS LE CADRE DE
L'EXTENSION DU MULTI-ACCUEIL « LES LUTINS DU VAL DE SÉE » A BRECEY

Rapporteur : Madame Mikaëlle SEGUIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique régissant la procédure adaptée ;

Vu la délibération n°2021/04/15-67 du conseil communautaire en date du 15/04/2021 approuvant les orientations stratégiques d'investissement proposées dont le projet d'extension du multi-accueil « les lutins du Val de Sée » à Brécey,

Vu la délibération n°2021/12/15-226, du bureau communautaire du 15/12/2021 validant le plan de financement,

Vu les décisions du comité d'orientation en date du 06/10/2021 validant la poursuite du projet d'extension et de rénovation avec le nouveau montant prévisionnel des travaux,

Vu la validation du comité technique et stratégique de l'Avant-Projet Définitif en date du 09/05/2022 approuvant l'extension et la rénovation du multi-accueil Les lutins du Val de Sée à Brécey,

Vu la note de présentation remise aux élus ;

Considérant la nécessité de passer un marché de travaux pour l'extension du multi-accueil « les lutins du Val de Sée » à Brécey ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et l'avis de la commission MAPA en date du 24/10/2022 ;

Considérant qu'il est proposé d'attribuer les marchés comme suit :

Lots	Entreprises retenues	Montant en € HT
Lot N°02 GROS OEUVRE - VRD	Groupe LB 50400 Granville	176 013.65
Lot N°03 CHARPENTE BOIS	Bruno 61700 Domfront en Poirais	12 387.80
Lot N°04 ETANCHEITE	Bessin étanchéité 14 400 Bayeux	37 082.55
Lot N°05 MENUISERIES EXTERIEURES	Ce lot doit faire l'objet d'une analyse plus poussée et sera présenté pour attribution à un prochain conseil	
Lot N°06 PLATERIE SECHE - PLAFONDS	Resbeut Menuiserie 50530 Sartilly Baie Bocage	72 589.27
Lot N°07 MENUISERIES INTERIEURES	Resbeut Menuiserie 50530 Sartilly Baie Bocage	79 055.03
Lot N°08 PEINTURE	Bruno Lebouvier 50230 Agon-coutainville	21 825.66
Lot N°09 SOLS SOUPLES	Jean Marie Peinture 50000 Saint Lô	17 481.27
Lot N°10 CARRELAGE - FAÏENCE	Lenoble Carrelage 50300 Marcey les Grèves	10 519.11
Lot N°11 ELECTRICITE	Blin Lemonnier 50450 Hambye	39 832.58
Lot N°12 PLOMBERIE SANITAIRES - CHAUFFAGE	Blin Lemonnier 50450 Hambye	86 744.57

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le 04/11/2022

ID : 050-200069425-20221027-DEL2022_203-DE



Lot N°13 CLOTURES - ESPACES VERTS	Poulain & Nicolle 50 520 Reffuveille	6 839.10
--------------------------------------	---	----------

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **AUTORISE** le président ou son représentant, à signer les marchés exposés ci-dessus,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer les demandes de subventions et les réponses à appels à projets pour co-financer le projet, ainsi que toute pièce nécessaire à sa bonne exécution.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 14 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022

Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Affiché le 04/11/2022



ID : 050-200069425-20221027-DEL2022_203-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Manche

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIECONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MONT-SAINT-MICHEL - NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations

Séance du jeudi 27 octobre 2022

Membres en exercice : 129

Date de convocation :
20/10/2022Date de publication :
4/11/2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le jeudi 27 octobre à 19 heures, les membres du Conseil communautaire, dûment convoqués, se sont réunis à l'espace culturel d'Isigny-le-Buat – 20 rue Saint-Exupéry, sous la présidence de Monsieur David NICOLAS, Président.

Conseillers titulaires présents : 91

Rémi ANFRAY, Thierry ARMAND, Philippe AUBRAYS, Alain BACHELIER, Loïc BAILLEUL, André-Jean BELLOIR, Jérôme BENOÎT, Mikaël BERHAULT, Anne BEUZIT, Vincent BICHON, Jacques BONO, Fernand BOURGET, Jacky BOUVET, Catherine BRUNAUD-RHYN, Nadine CALVEZ, Eric COURTEILLE, Gérard DALIGAULT, Gilles DELAFOSSE, Lyne DELAUNAY, Christine DEROYAND, Loïc DESDOITS, Hervé DESSEROUER, Olivier DEVILLE, Maurice DUHAMEL, Franck ESNOUF, Angélique FERREIRA, Jean-Claude FRANCOIS, Patrice GARNIER, Jean-Luc GARNIER, André GAUTIER, Stéphane GRALL, Pascal GRENTE, David GUERLAVAIS, Laurent GUÉROC, Daniel GUESNON, Jean-Vital HAMARD, Benoît HAMARD, Marie-Claude HAMEL, Christophe HERNOT, Joël JACQUELINE, Christine JULIENNE, David JUQUIN, Véronique KUNKEL, Isabelle LABICHE, Hervé LAINÉ, Bernard LAIR, Gaëtan LAMBERT, Denis LAPORTE, Sophie LAURENT, Corinne LEBRUN, Jean-Yves LEFORESTIER, Elisabeth LEFRANC, Joël LEFRAS, Henri LEGEARD, Stéphane LELIEVRE, Thierry LEMOINE, Catherine LEMONNIER, Marc LENEVEU, Bruno LEON, Jocelyne LEPRIEUR, Mickaël LEQUERTIER, Patrick LEVOYER, Jacques LUCAS, Michel MARY, Paulette MATÉO, Christian MOREL, David NICOLAS, Didier NOËL, Jessie ORVAIN (jusqu'à la Q°200), Nathalie PANASSIÉ, Annie PARENT (jusqu'à la Q°200), Michel PERROUAULT, Camille PESCHET, Brigitte PETITCOLIN, Chantal PIGEON, Rémi PINET, Olivier PJANIC, Christian POULAIN, Michel PRIEUR, Yann RABASTÉ, Benoît RABEL, Philippe RALLU, Jean-Paul RANCHIN, Michel ROBIDEL, Alexis SANSON, Claudine SAUVÉ, Mikaëlle SEGUIN, Kentin TIERCELIN-PASQUER, Guy TROCHON, Francis TURPIN, Pierre-Michel VIEL.

Conseillers suppléants présents : 4

Raymond BECHET remplacé par Jean PASSAYS
Daniel BINET remplacé par Kristell JURET-MAUGAN

Alain BODIN remplacé par Philippe PAINBLANC
Noël BOUVIER remplacé par Christian ADGNOT

Pouvoirs : 9

Gilles CHEVAILLIER à Thierry LEMOINE
Bertrand GILBERT à Loïc DESDOITS
Anne-Marie HARDÉ à Jean-Luc GARNIER
Laurence TIRARD à Jean-Paul RANCHIN
Marie-Claire RIVIERE-DAILLEN COURT à Gaëtan LAMBERT
Annie PARENT à Nadine CALVEZ (à partir de la Q°201)

Katia CLÉMENT à Vincent BICHON
Carine GRASSET à Jacky BOUVET
Elise ROUSSEL à Stéphane GRALL
Thierry SADIMAN à Jérôme BENOIT
Jessie ORVAIN à David NICOLAS (à partir de la Q°201)

Excusés : 25

Jocelyne ALLAIN
Jean-Paul BRIONNE
Lydie BRIONNE
Valérie BUNEL
Eric CAILLOT
Véronique DELEPINE
Christelle ERRARD
Philippe FAUCON
Daniel FURCY
Sylvie GUÉRAULT
Annie GUILLOTIN
Martine HERBERT
Richard HERPIN

Martine HULIN
Philippe LEBOISNE
Patrick LEPELTIER
Jocelyne OZENNE
Christelle PERRIGAULT
Gilbert POIDEVIN
Béatrice PORET
Eric QUINTON
Michel RAULT
Xavier TASSEL
Jacques VARY
Ryszard ZUREK

Secrétaire de séance : Monsieur Yann RABASTÉ est désigné comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/10/27 – 204

ATTRIBUTION DES CONTRATS D'ASSURANCES POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONT SAINT MICHEL NORMANDIE

Rapporteur : Monsieur David JUQUIN

Vu les articles L2113-6 et L2113-7 du CCP régissant les groupements de commandes ;

Vu les articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique régissant la procédure formalisée ;

Considérant la nécessité de renouveler nos contrats d'assurances au 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 14/10/2022 ;

Considérant qu'il est proposé au conseil communautaire d'attribuer les marchés comme suit :

Lots	Entreprises retenues	Prime annuel TTC
Lot 1 : assurance des responsabilités et des risques annexes	SMACL	Prime TTC CAMSMN Solution de base : 19 236.31 € TTC + PSE risques environnementaux 13 014.64 € TTC
Lot 2 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes	PILLOT/GREAT LAKES	Prime TTC CAMSMN Solution de base : 33 922.28 € TTC + PSE Auto collaborateur : 4 000 € TTC + PSE bris de machine : 817.50 € TTC
Lot 3 : assurance de la protection juridique de la collectivité	SMACL	Prime TTC CAMSMN Solution de base : 4 002.57 € TTC
Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus	SMACL	Prime TTC CAMSMN Solution de base : 1 612.66 € TTC

Après avoir pris connaissance de la note de présentation,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (Pour : 104) :

- **AUTORISE** le président, ou son représentant, à signer les actes d'engagements avec les entreprises citées ci-dessus relatifs aux marchés d'assurances de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie ainsi que toutes pièces nécessaires à sa bonne exécution

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
David NICOLAS



Acte rendu exécutoire après publication
par mise en ligne le 14 NOV. 2022
et transmission à la Sous-Préfecture
d'Avranches le 10 NOV. 2022